

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

**PRÉSENTS** : Mesdames Cécile JOURDAIN, Aline LAZZARINI, Annick MATTIA, Amandine PARSY, Immacolata REVERTE, Françoise ROSTOUCHER, et Marie-Françoise VIGNOLLET, Messieurs Thierry BERNARD, Eric MAITRE, Sully MUSSARD, Pierre RAMBAUD, Guy ROUYER

**ABSENTS** : Monsieur Allann D'ETTORRE donne pouvoir à Mr MAÎTRE (arrive à 21h25, après le vote des délibérations), Monsieur Cyril PELUD donne pouvoir à Madame Marie-Françoise VIGNOLLET, Sébastien PELUD.

Secrétaire de séance : Eric MAITRE

1) **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du 10 juillet 2020,**

Approuvé à l'unanimité.

2) **Décision modificative au budget principal 2020 après nécessité de régler les frais d'obsèques d'une personne indigente.**

Après avoir rappelé que la commune peut être amenée à prendre en charge les frais d'obsèques pour les indigents mais également pour les personnes décédées dont la situation financière ou celle de leur famille ne leur permet pas de pouvoir s'acquitter de ces frais, Après avoir entendu que la commune de BETTANT était concernée en août 2020 par le décès d'un habitant de la commune, dont les frais d'obsèques s'élèvent à 1 726,50€ TTC,

Il est proposé de réaliser l'opération d'ordre suivante :

Désignation	Diminution crédits ouverts	Augmentation crédits ouverts
Dépenses de fonctionnement 6257 / 011	2 000.00 €	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 000.00 €</b>	
Dépenses de fonctionnement 6713 / 67		2 000.00 €
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 000.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le règlement des frais d'obsèques et cette décision modificative apportée au budget principal 2020.

### 3) Renouvellement à l'adhésion de l'ADAPA 01 (Association Départemental d'Aide aux Personnes Agées)

La commune avait adhéré à l'ADAPA 01, par délibération en date du 26 septembre 1986, dans le but de contribuer au financement du poste de responsable de secteur de l'antenne locale d'AMBERIEU-EN-BUGEY. Ce service d'aide à domicile existe depuis 1959 dans l'Ain. Il s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Il a des missions variées telles que l'aide et les soins à domicile, la prévention, les alternatives aux domiciles, l'aide aux proches aidants, le portage de repas, le transport accompagné, les objets connectés, l'aide à la fonction d'employeur.

Aujourd'hui la commune est amenée à reprendre une nouvelle délibération car lors de la demande d'appel à cotisation 2020 de l'ADAPA 01, il est apparu que la validité de la durée de l'ancienne convention et du prix n'étaient plus vérifiables.

En effet le montant de la quote-part initialement défini à 3,50 francs par habitant et par an pour permettre la création d'un poste à mi-temps de responsable de secteur est passé à 1,30€ par habitant, depuis 2017, pour deux postes responsables de secteur à temps plein.

Afin de poursuivre sa mission au service des habitants de BETTANT, l'ADAPA 01 sollicite la cotisation de la commune à raison de 1,30€ par habitant et par an (le nombre d'habitants est défini annuellement par l'INSEE et peut varier d'une année à l'autre). La nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, conclue pour 3 ans, confirme les obligations réciproques de chacune des parties.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 4) Questions diverses

- Modification des horaires du secrétariat : les horaires d'accueil du public seront de 15h00 à 17h00 et 16h00 le Vendredi en semaine paire, et un samedi sur deux de 10h00 à 12h00.
- Pour le CNAS – Comité National d'Action Sociale - (qui concerne les 5 agents communaux), la déléguée de la commune désignée sera Aline LAZZIRINI.
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIERA pour l'année 2019.
- Proposition d'avoir un inventaire collaboratif des bornes cadastrales, via une APPLICATION GRATUITE « ALEA » afin de géolocaliser les bornes existantes. Site internet à consulter <http://www.ign.fr/institut/actus/ensemble-localisons-bornes-proprieete>.
- CLSPD (Commission Local Sécurité et Protection contre la Délinquance) : présentation de la proposition de l'installation d'une vidéosurveillance sur la commune de Bettant.,  
Le Conseil Municipal délibèrera lorsqu'il aura plus d'éléments.
- CLSPD : Possibilité d'avoir des jeunes en réinsertion qui sont encadrés par le CLSPD.
- Convention « CERTY-ENERGY et Solution » : présentation de la convention qui sera signée pour le diagnostic isolation. Cette convention permettra d'avoir un état des lieux sur l'isolation de nos bâtiments communaux (combles) et, si les travaux sont effectués, elle permettra de ne payer que le reste à charge.
- Demandes de subventions par les Associations Communales : Le conseil municipal souhaite qu'une demande officielle soit rédigée par les associations du village afin d'avoir connaissance du projet lié à celles-ci. Le bilan annuel sera à joindre à la demande.

- Participation à l'Assainissement Collectif (ancienne dénomination : taxe de raccordement égout) : Actuellement, elle est de 2000,00 Euros, Le coût réel étant beaucoup plus élevé, nous devons réfléchir à une solution pour limiter les dépenses de notre commune.
- Panneaux d'affichage de la commune à remettre en état par la commune (on garde les 3 panneaux). Les plexiglass seront changés !
- Parking « maison Pinard », nécessité de traçage des emplacements du stationnement des véhicules.
- Prévoir l'élagage des acacias de la place de la Mairie.
- Point sur effectifs de la rentrée scolaire 2020 :
  - 75 élèves répartis en :
    - 24 MAT,
    - 30 CP-CE1
    - 21 CE2-CM1-CM2.
- Point urbanisme sur les permis de construire et les déclarations de travaux en cours.
- Point sur travaux urgents à prévoir sur les appartements en location des MARRONNIERS (descente égout bouchée, chaudière hors service : réparation et pannes récurrentes).

Fin du conseil à 22h45

